

# Termes de référence (TdR) pour les achats de prestations de services d'une valeur inférieure au seuil de l'UE

CONFIDENTIAL

---

<b>Formation des productrices maraichères des 15 sites d'intervention du projet WE4R/GMV sur les bonnes pratiques de productions agroécologiques G-012230-303</b>	<b>Numéro du projet : G-012230-303 Ordre interne :12230040000 Numéro d'appel d'offres 7000016518</b>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

---

0.	Liste des sigles et abréviations.....	2
1.	Contexte.....	3
2.	Mission du contractant .....	5
3.	Conception.....	7
	Conception technique et méthodologique.....	7
	Gestion de projet du contractant (1.6) .....	8
	Autres exigences (1.7) .....	8
4.	Concept de ressources humaines .....	8
	Direction de l'équipe.....	8
	Expert·e clé 1 .....	9
5.	Consignes de calcul .....	9
	Affectation du personnel et frais de voyage et de déplacement.....	9
	NB : il sera possible d'accorder une avance pour les 1 <sup>ères</sup> formations en contrepartie d'une caution bancaire. Le décompte s'effectuera après la tenue de chaque activité, une fois les pièces justificatives nécessaires selon les standards de la GIZ envoyées à la GIZ. ....	12
	Ateliers et événements, formations initiales et continues.....	12
6.	Contributions de la GIZ ou d'autres acteurs .....	12
7.	Consignes relatives au format de l'offre.....	12
8.	Traitement en sous-traitance de données à caractère personnel .....	13
9.	Annexes .....	14
	Lettre de soumission de la proposition technique .....	14
	Lettre de soumission de l'offre financière .....	15
	MODÈLE DE CURRICULUM VITAE (CV) DES EXPERTS .....	16

## 0. Liste des sigles et abréviations

3R	Droits, Ressources et Représentation
ANGMV	Agence Nationale de la Grande Muraille Verte
AgrISAN	Agriculture Innovante et Sécurité Alimentaire Nutritionnelle
BMZ	Ministère Fédéral Allemand pour le Développement et la Coopération
Conditions générales	Conditions générales relatives à la fourniture de services et d'ouvrages pour la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
DRA	Direction Régionale de l'Agriculture
DRGR	Directions Régionales du Génie Rural
DREF	Directions Régionales des Eaux et Forêts
JE	jour(s) d'expert·e
UE	Union Européenne
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PASSIP	Programme d'Appui au Sous-Secteur de l'Irrigation de Proximité
PFNL	Produits Forestiers Non Ligneux
TdR	Termes de référence

## 1. Contexte

Le Sahel, particulièrement vulnérable au changement climatique, est estimé de voir ses températures augmenter de 2°C d'ici 2040, aggravant la dégradation des sols et la désertification. Le Mali, un des pays les plus à risque, subit des effets sévères, avec des températures en hausse, des pluies irrégulières, et une déforestation massive. En effet, depuis plus de trois décennies, les effets négatifs des aléas climatiques sont de plus en plus perceptibles sur la dégradation des ressources naturelles au Mali qui à son tour affecte le bien-être de la population à travers la diminution des rendements des cultures, l'irrégularité de la production des produits forestiers non ligneux (PFNL) et leur faible valorisation. L'initiative de la Grande Muraille Verte, pilotée par l'Union Africaine, est une réponse phare de l'Afrique au changement climatique. Dans une perspective d'approche paysagère de développement intégré, elle vise à restaurer les systèmes agro-sylvo-pastoraux dégradés et à gérer durablement les terres au profit du développement rural.

Les femmes des zones rurales du Mali, jouant un rôle crucial en agriculture, sont particulièrement affectées par les différentes crises (notamment les conséquences du changement climatique, la crise économique) ainsi que par les discriminations, la faiblesse de prise en compte des droits fonciers des femmes et l'accès limité aux ressources. Seules 8 % des femmes sont propriétaires d'une parcelle de terre, contre 39 % des hommes (selon l'Institut national de la statistique du Mali, 2023). Il n'y a pas suffisamment d'incitations pour des pratiques agricoles adaptées au climat, bien que les périmètres végétaux gérés par les femmes en particulier souffrent des conséquences du changement climatique, telles que : la diminution de la disponibilité de l'eau et l'érosion des sols. Les ressources financières limitées des femmes, l'accès limité au conseil agricole et aux intrants, le faible niveau de modernisation, le taux élevé d'analphabétisme, l'accès difficile aux informations et la charge de travail élevée non rémunérée qui en découlent, exacerbent les défis auxquels sont confrontées les femmes dans l'agriculture.

Le Projet « Renforcement des femmes pour des zones rurales résilientes » (Women's Empowerment for Resilient Rural Areas, WE4R) est un programme global qui intervient dans trois pays (Kenya, Madagascar et Mali). Il vise à améliorer l'accès des femmes aux droits, aux ressources et à la représentation (3R) en réponse aux défis actuels. Au Mali le WE4R est cofinancé par le Ministère Fédéral Allemand pour le Développement et la Coopération (BMZ) et l'Union Européenne (UE) dans le cadre de la Grande Muraille Verte (GMV). Le WE4R/GMV intervient dans les régions de Kayes et de Nioro pour une durée entre décembre 2024 à mars 2028.

Le projet fait partie du cluster « Agriculture Innovante et Sécurité Alimentaire Nutritionnelle » (AgrISAN), qui est une structure de coordination de projets dans le domaine de l'agriculture avec le but d'améliorer durablement la situation économique, alimentaire et nutritionnelle de la population rurale à travers une Agriculture Innovante.

Les régions de Kayes et Nioro situées sur la tracée de la grande Muraille Verte font face à des conditions climatiques difficiles caractérisées par des températures élevées, une faible pluviométrie et une dégradation marquée des sols. Dans ce contexte, le système agricole conventionnel, fortement dépendant des engrais et pesticides chimiques et d'une irrigation intensive, montre ses limites. Ces intrants sont coûteux, souvent importés, et peu accessibles aux producteurs car majoritairement des femmes ne disposant que de faibles moyens financiers. Par ailleurs, l'utilisation abusive des engrais et des pesticides chimiques contribue à l'appauvrissement des sols, à la pollution de l'eau et l'environnement et à la perte de biodiversité. Au vu de tous ces impacts négatifs des pratiques courantes, le projet WE4R/GMV

a opté pour une agriculture innovante, durable avec l'application des bonnes pratiques agroécologiques qui aujourd'hui est sans doute la solution idoine pour mieux produire, assurer la rentabilité économique, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la santé publique par consommation de produits sains et la protection de l'environnement.

Pour atteindre ses indicateurs, le projet doit former 900 productrices appartenant à des groupes de femmes maraîchères aux bonnes pratiques agroécologiques dans les régions de Kayes et de Nioro. Les localités d'intervention ont été identifiées en fin d'année 2025 de manière participative, en tenant compte de la présence de groupements de femmes pratiquant le maraîchage, et sont les suivantes :

N°	Région	Commune	Villages	Nombre de participants
1	Région de Kayes	MARENA DIONBOUGOU	Marena Diombougou	60
			Sabouciré Sambala	60
			Banaya	60
2		SAME DIONGOMA	Samé Ouolof	60
			Samé Plantation	60
3		KHOULOUM	Khouloum	60
			Kegnoussouté	60
4		SEGALA	Segala	60
			Batama	60
5	Région de Nioro du Sahel	DIEMA	Diéma	60
			Souranguédou	60
			Fangouné Bambara	60
6		SANDARE	Sandaré	60
			Wassamangatéré	60
			Samatara	60
Total				900 personnes

Les sessions de formation auront l'objectif suivant :

- Former les productrices les principes de l'agroécologie et leurs importances pour la protection de l'environnement, la santé de la population et l'amélioration de la rentabilité socio-économique
- Former les productrices dans le choix et l'utilisation de bonnes variétés de cultures maraîchères, des semences adaptées et de qualité face au changement climatique ;
- Renforcer la capacité des productrices sur les techniques adéquates d'installation d'une pépinière maraîchère en zone sahélienne ;
- Renforcer la connaissance des productrices sur des facteurs de dégradation des sols maraîchers et les mesures à prendre pour la prévention et la correction ;
- Renforcer les capacités des productrices sur les pratiques de conservation et de restauration des sols maraîchers ;
- Former les productrices sur les techniques appropriées de mise en place des cultures maraîchères ;
- Former les productrices sur le rôle des principaux éléments nutritifs des plantes ;

- Former les productrices sur différents types de fertilisation et sur les techniques de production de la fumure organique
- Former les productrices sur les besoins en eau des spéculations maraîchères selon leur stade phénologique ;
- Former les productrices sur les techniques d'arrosage appropriées pour les différentes spéculations maraîchères.
- Former les productrices sur les techniques la fabrication des biopesticides à partir des ingrédients naturels

C'est dans ce cadre que le projet WE4R a développé ces TdR pour le recrutement d'un bureau d'étude l'appuyant dans la mise en œuvre de ces mesures de renforcement des capacités.

## **2. Mission du contractant**

L'objectif global de cette prestation est de promouvoir les bonnes pratiques agroécologiques afin de renforcer les capacités de résilience des groupements des femmes maraîchères face au changement climatique, à la désertification et dégradation de la biodiversité pour une exploitation durable des terres et des sols.

Plus précisément, le contractant devra former 900 productrices sur 15 sites en organisant 2 sessions rassemblant 30 productrices par site. L'approche adoptée devra prendre en compte les aspects genre (par ex. localisation et horaire des formations) puisque le groupe cible est constitué de femmes rurales. Le contractant sera non seulement en charge de la formation des bénéficiaires, mais également de l'organisation logistique des ateliers de formation

Le contractant est responsable de la fourniture des prestations suivantes :

- Proposer une approche méthodologique pour la conduite des activités. L'approche méthodologique doit être participative ou collaborative dans laquelle l'analyse de la réalité des participants sert de point de départ pour en déduire des orientations et des principes d'action théoriques. Elle doit être adaptée au genre et comporter les phasages suivants : une phase de préparation, une phase de formation et une phase de rapportage ;
- Elaborer des modules de formation adaptés au groupe cible ;
- Elaborer un plan de travail et un chronogramme détaillé des activités ;
- Partager les documents élaborés avec l'équipe du projet et les valider ensemble ;
- Soumettre des rapports mensuels d'étapes au projet à la période qui sera convenue
- Fournir toutes les pièces justificatives et comptables des sessions de formation réalisées conformément au standard GIZ,
- Assurer la prise en charge de la logistique (salles et restaurations) lors des sessions de formation
- Assurer l'appui logistique du paiement des perdiems et indemnités de transport pour les participants. Cela inclut entres autres
- la validation des listes de présence avant tout paiement aux bénéficiaires.
- Transmettre à la GIZ des photos et/ou vidéos courtes des formations qui pourront être utilisées comme matériel de communication.

- Préparer un rapport final qui inclut des réponses pertinentes à tous les commentaires reçus de la part de WE4R. Le rapport final sera soumis en une copie dure et une copie électronique, il inclura également une copie des listes de présence renseignées des participants et les autres pièces justificatives des différentes sessions.

La présente prestation est exécutée sous le lead du Conseiller Technique Agronome du projet.

**NB:** Au besoin le point focal du projet WE4R qui est un agent de la Direction Régional de l'Agriculture (DRA), pourra assister aux différentes sessions. Il sera chargé de veiller au bon déroulement des activités sur le terrain. Ce dernier assurera la transmission régulière des informations au CT agronome/Coordinatrice nationale sur l'évolution des travaux de la prestation. Sa prise en charge sera assuré directement par le projet WE4R/GMV..

Additionnellement :

- Le contractant assume la responsabilité de la sélection, de la préparation, de la formation continue et de la gestion des expert·e·s nationaux·ales en mission de longue ou courte durée qu'il affecte aux tâches de conseil.
- Le contractant fournit des biens d'équipement et de consommation et prend en charge les coûts de fonctionnement et de gestion afférents.
- Le contractant contrôle les recettes et les dépenses, tient la comptabilité et procède à la facturation conformément aux exigences de la GIZ.
- Le contractant établit des rapports réguliers à l'intention de la GIZ selon les indications figurant dans les Conditions générales de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH dans leur version en vigueur.

En plus des rapports prévus dans les Conditions générales de la GIZ, le contractant fournit les rapports suivants :

- rapports mensuels succincts relatifs à l'état d'avancement du projet (d'environ 2 pages).

Pendant la durée du contrat, des jalons devront être atteints comme indiqué dans le tableau ci-après :

<b>Jalons / étapes du processus / prestations partielles</b>	<b>Date / lieu / responsable</b>
Réunion de cadrage (01 jour) le chef de mission	03 jours après la signature du contrat Lieu où le consultant est basé Chef de mission (1 jour) Equipe du projet WE4R/GMV
Elaboration des modules de formation et les affiches sur les bonnes et mauvaises pratiques 10 jours pour le chef de mission. Partage et validation avec l'équipe WE4R	10 jours après la signature du contrat Lieu où le consultant est basé Chef de mission (10 jours)
Pilotage des modules de formation sur le premier site et adaptation des modules selon retour des groupes cibles :08 jours pour le chef de mission et l'assistant formateur	25 jours après la signature du contrat Région de Kayes, localité à sélectionner avec le projet WE4R/GMV lors de la réunion de lancement Chef de mission (8 jours)

	Assistant formateur au chef de mission (8 jours)
Formation des groupes cibles :112 jours pour le chef de mission et l'assistant formateur (2 sessions de 4jours /site et 30 personnes /session)	Début au plus tard 30 jours après la signature du contrat Régions de Kayes et de Nioro, voir liste des localités Chef de mission (112 jours) Assistant formateur au chef de mission (112 jours)
Production du rapport provisoire :5 jours pour le chef de mission	190 jours après la signature du contrat Lieu où le consultant est basé Chef de mission (5 jours)
Production et présentation du rapport final 3 jours pour le chef de mission	198 jours après la signature du contrat Lieu où le consultant est basé Chef de mission (3 jours)

Durée de la mission : La prestation est prévue pour une durée de **139** jours sur une période de **07** mois à partir de la date de signature du contrat.

### 3. Conception

Le soumissionnaire doit montrer dans son offre *comment* les prestations mentionnées au chapitre 2 (Mission du contractant) peuvent être fournies, le cas échéant en tenant compte d'autres exigences méthodologiques (conception technique et méthodologique). Le soumissionnaire doit en outre décrire de quelle manière sera organisée la gestion du projet pour la fourniture de prestations.

#### Conception technique et méthodologique

**Stratégie (1.1)** : le soumissionnaire doit aborder les tâches lui incombant en se plaçant dans le contexte des objectifs des prestations faisant l'objet de l'appel d'offres (cf. chapitre 1 « Contexte ») (1.1.1). Ensuite, le soumissionnaire présente et justifie la stratégie explicite qu'il entend mettre en œuvre pour fournir les prestations dont il assume la responsabilité (cf. chapitre 2 « Mission du contractant ») (1.1.2).

**Coopération (1.2)** :Le soumissionnaire doit présenter les acteurs importants pour les prestations dont il aura la responsabilité et décrire la coopération avec ces acteurs.

**Pilotage (1.3)** : Le soumissionnaire doit présenter et expliquer l'approche et la démarche qu'il entend adopter pour **piloter** les mesures avec les partenaires du projet (1.3.1) ainsi que sa contribution au **suivi des résultats** (1.3.2).

**Processus (1.4)** Le soumissionnaire doit décrire les **processus** essentiels des prestations dont il aura la responsabilité et établir un **plan d'opérations** ou un planning d'exécution (1.4.1) montrant comment les prestations définies au chapitre 2 (Mission du contractant) seront fournies. Dans ce contexte, il lui est demandé de décrire notamment les étapes de travail nécessaires et de prendre le cas échéant en compte les jalons et les **contributions** d'autres acteurs (prestations de partenaires) conformément au chapitre 2 « Mission du contractant » (1.4.2).

## **Gestion de projet du contractant (1.6)**

Le soumissionnaire doit expliquer l'approche et la démarche qu'il entend adopter pour la coordination de ses activités avec le projet de la GIZ. Il doit notamment indiquer les exigences en matière de gestion de projets figurant au chapitre 2 « Mission du contractant ».

Le soumissionnaire doit établir et expliquer un **planning d'affectation du personnel** pour l'ensemble du personnel spécialisé qu'il prévoit de mettre en place ; ce planning devra illustrer les durées d'intervention (périodes et jours d'expert·e) et les lieux d'intervention des différents membres de l'équipe et les affecter aux étapes mentionnées dans le planning d'exécution.

## **Autres exigences (1.7)**

Le prestataire expliquera dans un paragraphe distinct comment son concept tient compte de l'égalité de genre et est adapté au groupe cible concerné composé de femmes rurales.

## **4. Concept de ressources humaines**

Le soumissionnaire doit proposer des personnels pour les postes mentionnés ci-après et décrits en termes de tâches et de qualifications et joindre les curriculums vitae correspondants (cf. chapitre 7).

Les qualifications énumérées ci-après correspondent aux exigences permettant d'atteindre le total maximal de points dans le cadre de l'évaluation technique.

### **Direction de l'équipe**

#### Tâches de la direction de l'équipe

- Responsabilité globale pour les lots de prestations de conseil fournies par le contractant (qualité et respect des délais) ;
- Coordination et garantie de la communication avec la GIZ, les partenaires et les autres parties prenantes du projet ;
- Gestion du personnel, notamment identification des besoins en missions de courte durée dans le cadre du budget disponible, planification et pilotage des interventions et encadrement des expert·e·s locaux·ales et internationaux·ales en mission de courte durée ;
- Établissement régulier de rapports dans les délais requis.

#### Qualifications requises pour la direction de l'équipe

- Formation (2.1.1) : diplôme universitaire (BAC+5) en agroéconomie, en agronomie, agriculture durable ou disciplines équivalentes
- Langue (2.1.2) : excellente maîtrise du français (Niveau C2), connaissance suffisante en langue bambara (Niveau C2) ;
- Expérience professionnelle générale (2.1.3) : 10 ans d'expériences professionnelles dans le domaine du développement des filières maraichères ou des cas similaires dont 05 ans dans l'accompagnement et formation des coopératives agricoles
- Expérience professionnelle spécifique (2.1.4) : 05 ans d'expérience en formation des personnes peu alphabétisées sur l'agriculture durable en milieu rural
- Expérience régionale (2.1.6) : 05 ans d'expérience sur des projets au Mali, notamment dans les régions de Kayes et Nioro.

## Expert·e clé 1

### Tâches de l'expert·e clé 1

- Appuyer le chef de la mission dans l'animation des sessions de formation au niveau des sites d'intervention de WE4R/GMV ;
- Préparation de la logistique administrative des sessions de formation, notamment l'établissement des listes de présence et la préparation des états de paiement pour la signature des participants en fin de session ;
- Collecte, vérification, impression et numérisation des pièces justificatives (listes de présence, états de paiement, factures, reçus, etc.) ainsi que leur transmission à la GIZ.

### Qualifications de l'expert·e clé 1

- Formation (2.2.1) : Diplôme universitaire au moins BAC+2 ou Bac+3 en agronomie, agroéconomie, sciences sociales ou dans des domaines connexes
- Langue (2.2.2) : Maîtrise de la langue française (Niveau C2)
- Expérience professionnelle générale (2.2.3) : Avoir 03 ans d'expérience dans la formation et d'accompagnement des acteurs pour promouvoir les techniques de productions maraichères face au changement climatique.
- Expérience professionnelle spécifique (2.2.4) : Avoir 02 ans d'expérience dans l'organisation logistique des ateliers de formation (tenue des listes de présence, vérification des états de paiement et leur traitement etc.)

## 5. Consignes de calcul

### **Affectation du personnel et frais de voyage et de déplacement**

L'équipe sera composée des experts suivants :

**Direction de l'équipe (Chef de mission : H/F<sup>1</sup>)** : il ou elle sera chargée (e) de conduire la prestation et responsable de la bonne exécution des missions. Il sera l'interface entre le bureau d'étude (prestataire) et le projet. Avec un temp d'intervention maximum de **139 jours** soit toute la durée de la prestation

**Expert·e 1** : Formateur assistant (01) : il/elle sera chargé d'assister le chef de mission dans formation des bénéficiaires sur les sites d'intervention de WE4R/GMV. Il/elle renseigne les listes de présence, les états de paie et leur signature ; la vérification et la collecte de l'ensemble des pièces comptables des sessions de formation. L'assistant aura un temps de travail de **120 jours** sur la mission.

### **Aspects de durabilité en matière de voyages**

Supprimez si le contrat ne prévoit pas de voyages aériens ou par train

La GIZ est tenue de réduire les émissions de gaz à effet de serre (émissions de CO2) provoquées par les voyages. Lors de l'élaboration de votre offre, veuillez tenir compte des

---

<sup>1</sup> Homme ou Femme

possibilités de parvenir à cette réduction, p. ex. en choisissant la classe de réservation causant le moins d'émissions (classe économique) ou en optant pour les moyens de transport, les compagnies aériennes et les itinéraires présentant la meilleure efficacité en termes de CO2. Pour les trajets courts, il convient de privilégier le train (2e classe) ou l'émobilité.

Les émissions de CO2 causées par les voyages en avion doivent être compensées. À cet égard, la GIZ prescrit un budget via lequel les coûts de la compensation des émissions de CO2 peuvent faire l'objet d'un décompte établi sur la base de justificatifs.

Le marché des certificats d'émissions de CO2 rassemble une multitude de prestataires qui proposent différents critères d'impact sur le climat. La fondation Alliance pour le développement et le climat (site en allemand et en anglais) a publié une liste de normes (en allemand) dont la GIZ recommande l'application.

Les frais de subsistance et d'hébergement seront remboursés sous forme forfaitaire selon le taux appliqué aux partenaires Maliens.

Tous les voyages et déplacements doivent faire l'objet d'une concertation préalable avec la personne responsable du projet.

Cadre estimatif détaillé

<b>Jours d'honoraires</b>	<b>Nombre d'expert·e·s</b>	<b>Nombre de jours par expert·e</b>	<b>Total</b>	<b>Observations</b>
<b>Chef.fe de mission</b>	1	139	139	Un expert pour 139 jours dont 120 jours sur le terrain et 19 jours au bureau
<b>Formateur ou formatrice assistant.e au chef de mission</b>	1	120	120	Un expert formateur assistant pour 120 jours sur le terrain
<b>Frais de voyage et de déplacement</b>	<b>Quantité</b>	<b>Nombre de jours par expert·e</b>	<b>Total</b>	<b>Observations</b>
<b>Indemnités journalières pour le pays d'intervention</b>	2	122	244	122 jours d'activité pour les sessions de formation pour le.la chef.fe de mission et pour le.la formateur/formatrice assistant.e au chef de mission
<b>Indemnités d'hébergement pour le pays d'intervention</b>	2	121	242	121 nuitées incluant le jour d'arrivée pour le.la chef.fe de mission et pour le.la formateur/formatrice assistant.e au chef de mission

<b>Transport</b>	<b>Quantité</b>	<b>Nombre de jours par expert-e</b>	<b>Total</b>	<b>Observations</b>
<b>Vols intérieurs</b>	1(voyage)	2	2	Vol aller/retour (Bamako-Kayes-Bamako) un voyage du chef de mission et du formateur assistant
<b>Frais de déplacement</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Location de véhicule pour l'équipe (y compris le carburant) pour le chef de la mission et Assistant au chef de mission</li> </ul>	1	122	122	Véhicule pour 122 jours soit toute la durée de la phase terrain (120 jours) plus 2 jours de voyage d'aller et retour
<b>Compensation des émissions de CO2 pour les trajets en avion</b>	2	78.600	157.200 FCFA	Il est prévu un budget de compensation des émissions de CO2 de 157.200 FCFA permettant un décompte sur présentation de justificatifs.
<b>Autres coûts</b>	<b>Quantité</b>	<b>Prix</b>	<b>Total</b>	<b>Observations</b>
<b>Rémunération flexible</b>	1	10%		Un budget de 10% de rémunération flexible du montant de l'offre doit être prévu dans le cadre de la prestation. Veuillez indiquer ce budget dans le bordereau de prix.  Le recours à l'élément de rémunération flexible requiert l'autorisation écrite préalable de la GIZ.
<b>Autres coûts</b>	<b>Quantité</b>	<b>Jours/Unité</b>	<b>Total</b>	<b>Observations</b>
<b>Ateliers</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Restauration</li> <li>Location salle</li> </ul>	900	4	3600	Calculez un budget pour les ateliers en tenant compte des postes de coûts et indications indiqués ci-dessous:  30 ateliers de formations en raison de 4 jours/ateliers pour 900 productrices maraichères des 15 sites à raison de 30 productrices par session
	30	4	120	120 jours pour les 30 sessions de 4 jours
<b>Achats de matériels et équipements</b>	900	1	900	Le budget contient les coûts suivants : Achat de fournitures (cahiers, chemise rabat et stylos) et d'un cahier du participant pour les 900 participantes/

NB : il sera possible d'accorder une avance pour les 1<sup>ères</sup> formations en contrepartie d'une caution bancaire. Le décompte s'effectuera après la tenue de chaque activité, une fois les pièces justificatives nécessaires selon les standards de la GIZ envoyées à la GIZ.

### **Ateliers et événements, formations initiales et continues**

Les sessions porteront sur les thématiques en lien avec les objectifs mentionnés ci-dessus (chapitre 1). Au total, elles concernent 900 participants répartis sur 15 sites soit 60 participants par site. Sur chaque site 2 sessions de 4 jours seront réalisées à raison de 30 participants par session.

Le bureau d'étude prend en charge les coûts des matériels didactiques pour la formation et de la logistique de l'atelier (salle, restauration, toute la communication avec les participantes), qui seront ensuite remboursés par la GIZ. Le bureau d'étude est en charge de l'organisation logistique de l'atelier, incluant l'intégralité de la communication avec les participantes.

La GIZ procédera au paiement des frais de transport et perdiems des participants aux ateliers, mais la gestion des listes de participants et l'envoi des pièces justificatives et éléments nécessaires au paiement à la GIZ font partie des tâches du prestataire. D'où le recrutement de l'assistant formateur qui veillera à la transmission des états signés par les participants pour le paiement via orange money.

Veuillez décrire dans votre concept la manière dont vous respecterez les normes minimales susmentionnées.

### **6. Contributions de la GIZ ou d'autres acteurs**

Il est prévu que la GIZ et/ou d'autres acteurs fournissent les prestations suivantes :

- La GIZ fournira toute la documentation sur le projet ;
- La GIZ organisera la réunion de cadrage ;
- La GIZ établira une lettre d'introduction du prestataire auprès des services techniques de l'Etat et des collectivités ;
- La GIZ procédera au paiement des frais de transport et perdiems des participants aux ateliers (attention : la gestion des listes de participants et l'envoi des pièces justificatives et éléments nécessaires au paiement à la GIZ font partie des tâches du prestataire).

### **7. Consignes relatives au format de l'offre**

La structure de l'offre du soumissionnaire doit correspondre à celle des TdR. Notamment le plan détaillé de la conception (chapitre 3) doit correspondre à la structure des critères pondérés (et non dotés d'un facteur de pondération 0) du schéma d'évaluation. L'offre doit être facile à lire (police de taille 11 ou supérieure) et être rédigée de manière intelligible. Elle est à établir en langue française.

L'offre dans son ensemble ne doit pas excéder **10 pages** (CV non inclus). Si le nombre **maximum de pages prescrit est dépassé, le contenu des pages en surnombre ne sera pas pris en compte dans l'évaluation**. Les contenus externes (tels que les liens conduisant à des pages web) ne seront pas non plus pris en compte.

Les CV des personnes proposées conformément au chapitre 4 des TdR sont à présenter au format précisé dans les conditions de candidature (ou format similaire). **Chaque CV ne doit pas dépasser 4 pages**. Tout CV doit indiquer, pour chaque projet mentionné, le poste que la

personne proposée a occupé, les fonctions qu'elle a exercées et la durée de son engagement. Les CV doivent aussi être rédigés en langue française.

Veillez calculer précisément votre offre de prix sur la base des paramètres indiqués au point 5 « Consignes de calcul ». Le contrat qui sera conclu n'ouvre pas droit à l'utilisation de l'ensemble des journées, voyages, ateliers ou budgets. Le nombre de journées, voyages, ateliers et le montant des budgets sont convenus à titre de plafonds. Les prescriptions relatives à la fixation des prix figurent dans le bordereau de prix.

## **8. Traitement en sous-traitance de données à caractère personnel**

Les dispositions relatives à la protection des données et à la sécurité de l'information figurant dans la version en vigueur des Conditions générales s'appliquent.

L'exécution du contrat peut impliquer le traitement de données à caractère personnel par le contractant, comme par exemple (mais pas uniquement) le traitement des noms et des coordonnées. Dans de tels cas, le sous-traitant agit en tant que RESPONSABLE DES DONNEES à part entière et doit respecter TOUTES les obligations applicables en matière de protection des données, y compris celles découlant des lois régionales et locales. Le sous-traitant ne peut traiter les données à caractère personnel que si l'objectif à atteindre ne peut être atteint sans ces données. Les principes de protection des données tels que la légitimité, la minimisation des données, l'exactitude, la limitation de la finalité, la limitation du stockage, la transparence, l'intégrité et la confidentialité et l'obligation de rendre des comptes ainsi que les nombreux droits de la personne concernée doivent être respectés. La GIZ n'est en aucun cas responsable d'un tel traitement.

Dans les cas où le contractant suit les instructions d'un partenaire de la GIZ, le partenaire est le responsable du traitement des données. Les lois et normes applicables ici pour lui et le contractant doivent être respectées et mises en œuvre.

Si le contractant n'est pas soumis au RGPD et que les lois applicables ne contiennent pas d'explications sur les principes et les droits en matière de protection des données mentionnés ici, il convient de se référer aux définitions du RGPD (Règlement (UE) 2016/679)

## 9. Annexes

### Lettre de soumission de la proposition technique

[Lieu, date]

Au : **Directeur Résident de la GIZ au Mali**

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous proposer mes services, à titre de consultant, pour [titre de la mission] à Bamako conformément à votre Demande de propositions en date du [date de la lettre d'invitation]. Je vous sou mets par la présente une proposition technique faisant ressortir le lien entre mes expériences et les termes de référence de la présente consultation sous enveloppe cachetée. Je déclare par la présente que toutes les informations et déclarations contenues dans la présente Proposition sont authentiques et accepte que toute déclaration erronée y apparaissant puisse entraîner mon exclusion.

Ma Proposition a pour moi force obligatoire, sous réserve des modifications résultant des négociations.

Si ma Proposition est retenue, je m'engage à commencer la prestation pour la mission proposée à la date du [date indiquée de démarrage dans la lettre d'invitation] au plus tard.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Nom et titre du signataire : \_\_\_\_\_

Nom et adresse du bureau du Consultant : \_\_\_\_\_

## Lettre de soumission de l'offre financière

[Lieu, date]

Au : **Directeur Résident de la GIZ au Mali**

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous proposer mes services, à titre de consultant, pour *[titre de la mission]* à Bamako conformément à votre demande de propositions en date du *[date]* et à notre Proposition technique. Vous trouverez ci-joint ma Proposition financière qui s'élève à *[montant en lettres et en chiffres]*<sup>1</sup>. Ce montant est établi en hors taxes.

Ma Proposition financière a pour moi force obligatoire, sous réserve des modifications résultant de la négociation du Contrat, jusqu'à l'expiration du délai de validité de la Proposition, c'est-à-dire jusqu'à la date *[date butoir d'attribution du marché indiquée dans la lettre d'invitation]*,

Nous savons que vous n'êtes tenu d'accepter aucune des propositions reçues.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Signature du représentant habilité et cachet : \_\_\_\_\_

Nom et titre du signataire : \_\_\_\_\_

Nom et adresse du bureau du Consultant : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## MODÈLE DE CURRICULUM VITAE (CV) DES EXPERTS

### 1) Profession ou spécialisation :

### 2) Etat civil :

Nom / Prénom :

Date naissance / Lieu / Nationalité :

Adresses postale / Adresse e-mail / site web :

Téléphone(s) :

### 3) Education formelle / diplômes :

Diplôme	Sujet de mémoire ou thèse	Année	Nom institution	Lieu

### 4) Formations supplémentaires :

Année / Durée	Domaine	Nom institution	Lieu

### 5) Emplois permanents :

Année / Durée contrat	Fonction	Nom structure	Lieu

### 6) Expérience professionnelle :

*A regrouper par domaine d'expertise (évaluation, formation, modération, audit etc.)*

Domaine d'expertise	Intitulé de l'étude, de la prestation	Responsabilité (chef d'équipe, membre d'équipe, stagiaire etc.)	Année	Commanditaire	Lieu

**7) Langues:**

*A préciser : excellent / bon / moyen / faible*

Langue	Parler	Lire	Ecrire

**8) Connaissances spéciales (en rapport aux tâches à exécuter) :**

Informatique, autres ...